



Contribution de Pablo DOMINGUEZ, chargé de recherche CNRS, laboratoire éco-anthropologie, Musée de l'Homme

« L'éco-anthropologie appliquée aux agdals marocains »

Académie des sciences d'outre-mer

Vendredi 3 avril 2026

L'année 2026, proclamée « Année internationale des parcours et du pastoralisme » par les Nations unies, offre une occasion particulièrement pertinente de mettre en lumière certaines institutions communautaires de gestion des ressources naturelles dont l'importance écologique, sociale et patrimoniale demeure encore insuffisamment reconnue. Parmi elles, l'agdal constitue sans doute l'un des exemples les plus remarquables de gouvernance collective des ressources dans les montagnes du Haut Atlas marocain.

Les recherches que je mène depuis près de vingt ans dans ces montagnes s'inscrivent dans une démarche d'éco-anthropologie associant l'analyse des dynamiques écologiques à celle des institutions sociales qui les structurent. Cette approche permet de comprendre comment certaines communautés berbères ou amazighes ont élaboré au cours des siècles des systèmes particulièrement sophistiqués de gestion des ressources naturelles, capables de concilier production, conservation et cohésion sociale.

L'agdal peut être défini comme un espace soumis à une mise en défens temporaire décidée collectivement par une communauté d'usagers. Cette fermeture saisonnière vise à permettre la régénération des ressources avant leur exploitation. Il s'agit simultanément d'un territoire, d'une institution, d'un ensemble de règles et d'un système de représentations. L'agdal constitue ainsi un objet privilégié pour l'éco-anthropologie dans la mesure où il articule étroitement dimensions écologiques, économiques, sociales, culturelles et symboliques.

D'un point de vue agronomique, le principe est relativement simple : suspendre temporairement l'exploitation d'une ressource renouvelable durant les phases critiques de son développement biologique afin d'assurer son utilisation durable et d'en accroître la productivité. Dans le cas des pâturages, cette mise en défens permet la croissance végétative, la floraison, la pollinisation, la production de graines puis leur dissémination. La végétation dispose ainsi du temps nécessaire pour accomplir son cycle reproductif complet avant l'arrivée des troupeaux. Ce mécanisme favorise simultanément la régénération des ressources pastorales, le maintien de la biodiversité et la stabilité des sols.

Les effets de ces pratiques sont visibles dans le paysage. Dans de nombreuses vallées du Haut Atlas, les espaces soumis au régime de l'agdal présentent une couverture végétale plus dense que les zones avoisinantes. Ils jouent le rôle de véritables réservoirs écologiques capables de contribuer à la recolonisation végétale des espaces voisins. Les communautés locales observent ces phénomènes depuis des générations et les intègrent explicitement dans leurs décisions de gestion.

L'un des aspects les plus remarquables de l'agdal réside dans sa diversité. Bien que les pâturages constituent l'exemple le plus connu, il existe également des agdals forestiers, agricoles, fruitiers et hydrauliques. Dans chacun de ces cas, le principe demeure identique : organiser collectivement une protection temporaire afin d'assurer la durabilité de la ressource.

Les agdals forestiers jouent un rôle essentiel dans la conservation des arbres de grande taille qui fournissent le bois de construction nécessaire à l'architecture traditionnelle des montagnes. Ils contribuent également à limiter l'érosion et à protéger les sols. Dans certains cas, l'accès à ces espaces est strictement réglementé, voire totalement interdit pendant certaines périodes.

Les agdals agricoles concernent quant à eux des ressources aussi diverses que les céréales, les vergers, les prairies irriguées ou les systèmes de terrasses. Dans plusieurs vallées du Haut Atlas, même lorsque les parcelles cultivées appartiennent à des familles particulières, certaines ressources qui y poussent sont gérées collectivement. Ainsi, l'herbe produite entre les terrasses agricoles peut faire l'objet de règles communautaires d'accès et de récolte. Durant certaines périodes de l'année, notamment lorsque les cultures approchent de leur maturité, l'ensemble de l'espace agricole est placé sous régime d'agdal afin de protéger les récoltes et d'éviter les conflits.

Dans les prés de fauche irrigués, les communautés organisent également des systèmes complexes de partage des ressources. L'ouverture des parcelles intervient à des dates précises correspondant au maximum de production fourragère. Dans certains villages, chaque famille dispose ensuite de quelques jours seulement pour récolter à la main la quantité de fourrage qu'elle est capable de stocker avant l'arrivée des troupeaux transhumants.

Ces différents agdals se combinent à l'échelle du territoire pour former de véritables mosaïques paysagères. Le paysage du Haut Atlas apparaît ainsi comme le résultat d'une succession de mises en défens, d'ouvertures saisonnières, de déplacements pastoraux et de rotations d'usage qui s'articulent tout au long de l'année. Cette organisation spatiale et temporelle particulièrement élaborée contribue largement à la richesse écologique de la région.

L'ancienneté de ces institutions apparaît également dans l'histoire du terme lui-même. Le mot agdal est attesté dans une grande partie de l'Afrique du Nord berbérophone, depuis les côtes méditerranéennes du Maroc et de l'Algérie jusqu'aux régions sahariennes touarègues. Cette diffusion géographique suggère une profondeur historique considérable. À l'est du Maghreb, des systèmes comparables existent sous le nom d'hima, institution mentionnée dans la tradition islamique et associée à la protection collective des ressources naturelles.

La richesse sémantique du terme est particulièrement révélatrice. Selon les contextes, agdal peut désigner un espace protégé, une ressource précieuse, un lieu sacré, une action collective de mise en défens ou encore un lieu de stockage. Le mot évoque de manière générale l'idée de richesse protégée, de ressource conservée en vue d'un usage futur. Cette polysémie témoigne de l'importance culturelle et symbolique de ces institutions dans les sociétés amazighes.

Les travaux que j'ai réalisés dans le massif du Yagour illustrent particulièrement bien cette complexité. Situé entre environ 2 000 et 3 600 mètres d'altitude au sud-est de Marrakech, le Yagour constitue l'un des plus vastes agdals pastoraux du Haut Atlas. Des dizaines de villages appartenant à la tribu des Messioua y disposent de droits d'usage. Aujourd'hui encore, plusieurs dizaines de milliers de personnes dépendent directement ou indirectement de ces pâturages d'altitude.

La gestion d'un territoire aussi vaste repose sur des mécanismes de coordination particulièrement élaborés. Les décisions relatives à l'ouverture et à la fermeture des pâturages font l'objet de négociations collectives impliquant différents niveaux de représentation. Chaque fraction tribale désigne des représentants chargés de participer aux délibérations. Malgré la taille du territoire concerné et le nombre important d'usagers, les communautés parviennent à maintenir un système de gouvernance fonctionnel qui continue d'évoluer avec son temps. Les téléphones portables et les réseaux numériques sont désormais intégrés aux processus de coordination sans remettre en cause les principes fondamentaux de la gestion collective.

Les dates d'ouverture et de fermeture ne sont jamais arbitraires. Elles reposent sur une observation fine des dynamiques écologiques locales. L'exemple de l'agdal d'Oukaïmeden est particulièrement éclairant. Traditionnellement fermé du printemps jusqu'au cœur de l'été, cet espace pastoral n'est rouvert qu'une fois que les principales espèces fourragères ont achevé leur cycle reproductif. Les éleveurs suivent attentivement l'état de la végétation, la floraison, la maturation des graines et les conditions climatiques avant de décider collectivement de la date d'ouverture.

Ces connaissances écologiques reposent sur des siècles d'observation empirique. Elles constituent ce que l'on désigne aujourd'hui comme des savoirs écologiques locaux. Loin d'être figées, elles continuent à évoluer en fonction des changements environnementaux observés par les communautés elles-mêmes.

L'agdal n'est cependant pas uniquement une institution de gestion des ressources. Il constitue également un espace de production culturelle et symbolique. Dans plusieurs régions du Haut Atlas, les grands agdals sont associés à des sanctuaires, à des traditions rituelles et à un riche patrimoine rupestre. Les récits locaux évoquent fréquemment la présence de saints protecteurs ou d'entités surnaturelles chargées de veiller au respect des règles collectives. Ces dimensions symboliques contribuent à renforcer la légitimité sociale des institutions de gestion.

L'analyse de ces systèmes révèle également certaines limites. Comme de nombreuses institutions rurales traditionnelles, les agdals du Haut Atlas demeurent marqués par des formes de gouvernance largement patriarcales. Les décisions formelles sont généralement prises par les chefs de foyer masculins. Toutefois, l'observation ethnographique montre que les processus de délibération au sein des familles jouent un rôle plus important que ne le suggèrent les seules règles officielles. Les femmes participent fréquemment aux discussions qui précèdent les prises de décision collectives, même si leur représentation directe demeure limitée.

Malgré ces contraintes, les agdals constituent des systèmes relativement égalitaires dans leur principe. Les droits d'accès sont définis collectivement et chaque foyer dispose théoriquement des mêmes droits d'usage. Certes, les bénéfices retirés varient selon la taille des troupeaux ou les ressources détenues par chaque famille, mais l'existence même d'un cadre collectif permet de limiter les inégalités et d'éviter les processus de privatisation susceptibles de compromettre la durabilité des ressources.

À l'heure où les défis liés au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité et à la gestion durable des territoires occupent une place centrale dans les débats internationaux, les agdals apparaissent comme des laboratoires vivants de gouvernance environnementale. Ils démontrent qu'il est possible d'articuler exploitation productive, conservation écologique et gestion collective au sein d'institutions locales robustes, capables de s'adapter aux évolutions contemporaines tout en préservant leur cohérence fondamentale.

Loin d'être de simples survivances du passé, les agdals constituent ainsi des exemples particulièrement pertinents de communs environnementaux. Leur étude éclaire non seulement l'histoire des sociétés pastorales nord-africaines, mais également les réflexions contemporaines sur les transitions écologiques, la résilience territoriale et l'avenir des systèmes de gouvernance des ressources naturelles dans notre planète toute entière.